

INFORMATION AUX PARENTS

PLATEFORME EDUCONNECT POUR L'ACCES AUX TELESERVICES

Le Ministère a décidé de la généralisation de l'usage de la plateforme nationale d'authentification **EDUCONNECT**.

Cette plateforme permet à chaque responsable légal de créer et de gérer son compte. Ce compte vous donnera accès à Pronote, aux téléservices, etc..

Vous disposez de 2 possibilités pour créer votre compte :

- Utiliser un compte FranceConnect existant
- Créer son compte en saisissant ses nom/prénom/n° de portable fournis à l'inscription

Dès l'instant où le parent est connecté, il retrouve l'ensemble de ses enfants scolarisés dans les 1er et 2nd degrés, et pour chacun d'eux l'accès aux téléservices et pour ceux scolarisés dans le 2nd degré l'environnement de travail METICE (pronote etc...).

La nouveauté consiste également dans le fait que le compte créé est **indépendant** des écoles ou des établissements dans lesquels sont scolarisés vos enfants.

Enfin la durée de vie du compte est celle de la fin de la scolarité du dernier enfant scolarisé dans le 2nd degré.

Cette procédure pour accéder aux téléservices s'applique à l'ensemble des parents d'élèves.

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner en cas de difficultés et vous invitons à consulter le site du Ministère :

<https://www.education.gouv.fr/educonnect-un-compte-unique-pour-suivre-et-accompagner-la-scolarite-de-mon-enfant-7361>

Bien cordialement.

La Principale, M. Subrero